

Suivi des exploitations:

Autorisation d'exploitation & Rapport annuel d'exploitation



Information aux exploitants, **21 février 2012**



Sommaire

1. Introduction
2. Autorisation d'exploitation
3. Rapport annuel d'exploitation
4. Résumé des nouveautés pour les exploitants
5. Questions / divers

Introduction



Qui est concerné?

Toutes les exploitations actuelles...

- › 50 gravières
- › 12 carrières
- › 2 glaisières
- › 12 décharges aménagées dans des cuvettes naturelles

...et futures

Introduction



Pourquoi?

Les autorités doivent **régulièrement** obtenir des **exploitants** une information **à jour** et comportant le **bon niveau de détail** pour pouvoir prendre **rapidement** des décisions fondées sur des **faits actuels**.

Introduction

Le canton doit prendre des décisions touchant les exploitations

- dès l'élaboration de la planification cantonale (plan directeur cantonal)
- suite à la mise à l'enquête d'un projet (autorisations spéciales, permis, mise en zone)
- durant l'exploitation (suivi de l'exploitation)
- après la fin de l'exploitation (validation de la remise en état, libération des garanties financières)

Introduction

Pas de décision sans information

- **prendre les décisions adéquates = comprendre les enjeux**
- **comprendre les enjeux = être bien informé**
- **être bien informé = s'informer auprès des exploitants**

Introduction



Comment?

En se dotant d'instruments de suivi des exploitations:

- » L'autorisation d'exploitation
- » Le rapport annuel d'exploitation

Introduction

Délais de mise en œuvre

RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION:

L'année de référence pour le premier rapport annuel d'exploitation est l'année **2011**. Un questionnaire digital sera adressé par e-mail aux exploitants d'ici le 1^{er} mars 2012, à nous retourner par e-mail pour le **31 mars 2012**.

Introduction

Délais de mise en œuvre

AUTORISATION D'EXPLOITATION:

Le délai de dépôt du dossier pour l'autorisation d'exploitation au SeCA est fixé au **31 décembre 2012**.

Le dossier pour l'autorisation d'exploitation comprend:

- » Le plan des étapes d'exploitation
- » Le calendrier des étapes d'exploitation
- » Le règlement d'exploitation relatif au caractère public du remblayage

Autorisation d'exploitation

Le programme d'exploitation

Objectif:

Communiquer la planification de l'ensemble des travaux sur le périmètre exploitable.

Avantages pour les nouveaux projets:

- ▄ **Rendre le projet compréhensible dans sa globalité et en faciliter l'acceptation générale,**
- ▄ **Permettre aux différents services de formuler des conditions d'exploitation qui puissent autant que possible tenir compte de cette planification,**
- ▄ **Anticiper les permis/autorisations nécessaires et éviter une multiplication des procédures**

Autorisation d'exploitation

Le programme d'exploitation

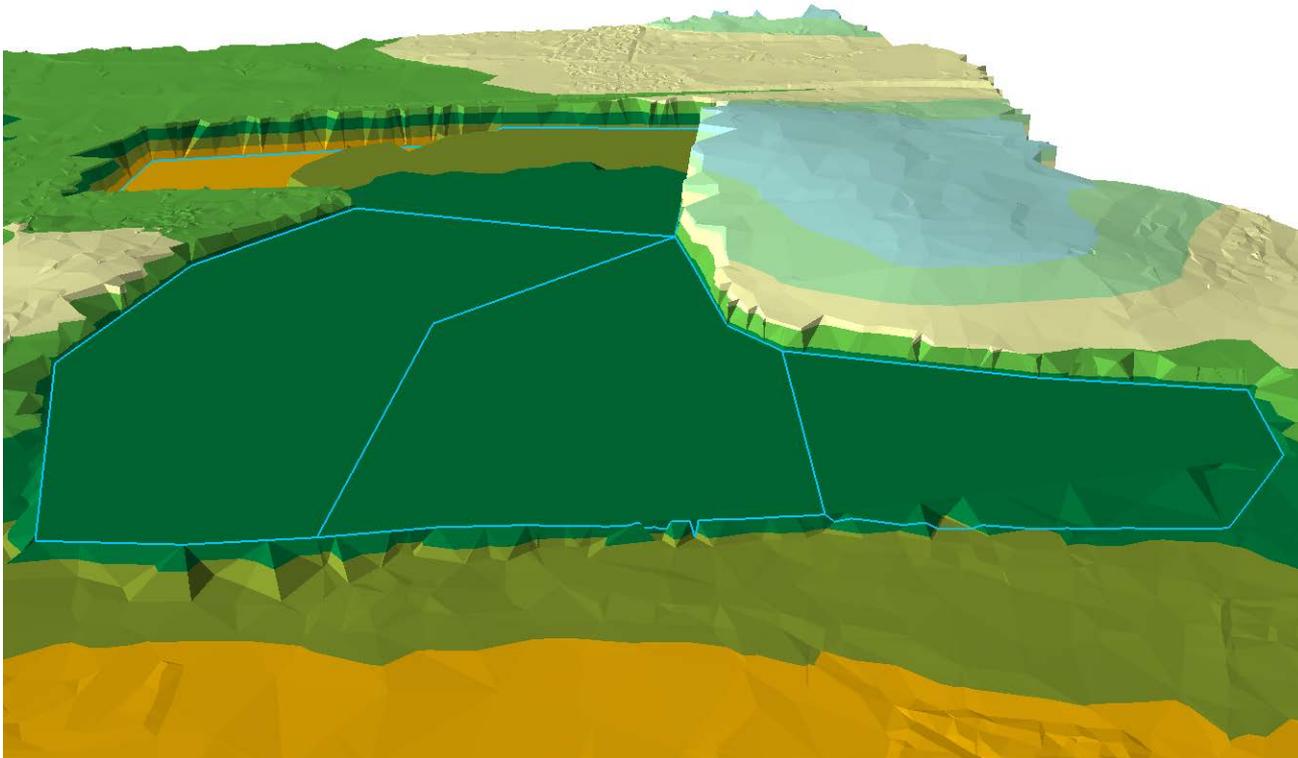
Objectif:

Communiquer la planification de l'ensemble des travaux sur le périmètre exploitable.

Avantages pour les exploitations existantes:

- ▄ **Informar sur la situation actuelle de l'exploitation facilite l'acceptation générale de la poursuite des activités,**
- ▄ **Permettre aux autorités d'anticiper la fin des ressources disponibles autorisées renforce les futures nouvelles demandes de l'exploitant (extension ou autre projets),**

Le programme d'exploitation



Autorisation d'exploitation

Le programme d'exploitation

- » réalité la plus probable \neq réalité des rapports annuels
- » scénario réaliste mais adaptable \neq plan rigide et contraignant
- » lignes directrices proposées par l'exploitant = base pour les autorisations d'exploitations

Autorisation d'exploitation

Le programme d'exploitation

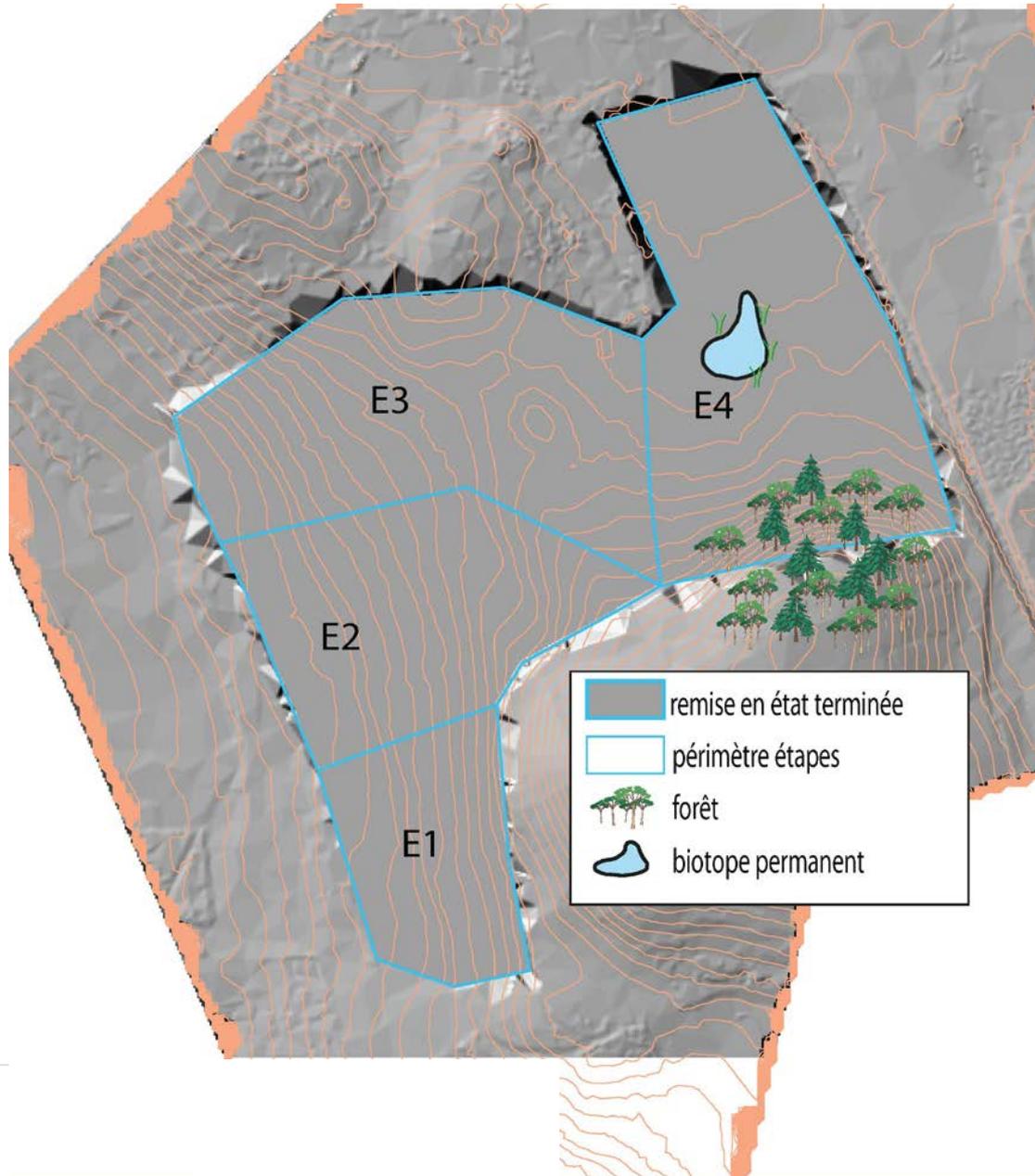
- › l'exploitant planifie l'exploitation par étapes
- › pour chacune des étapes l'exploitant estime les échéances
 - › du décapage de la terre végétale (défrichage?),
 - › de l'extraction des matériaux exploitables,
 - › du remblayage,
 - › de la remise en état (reboisement?)

Autorisation d'exploitation

Contenu de la demande d'autorisation d'exploitation

1. Le plan des étapes d'exploitation

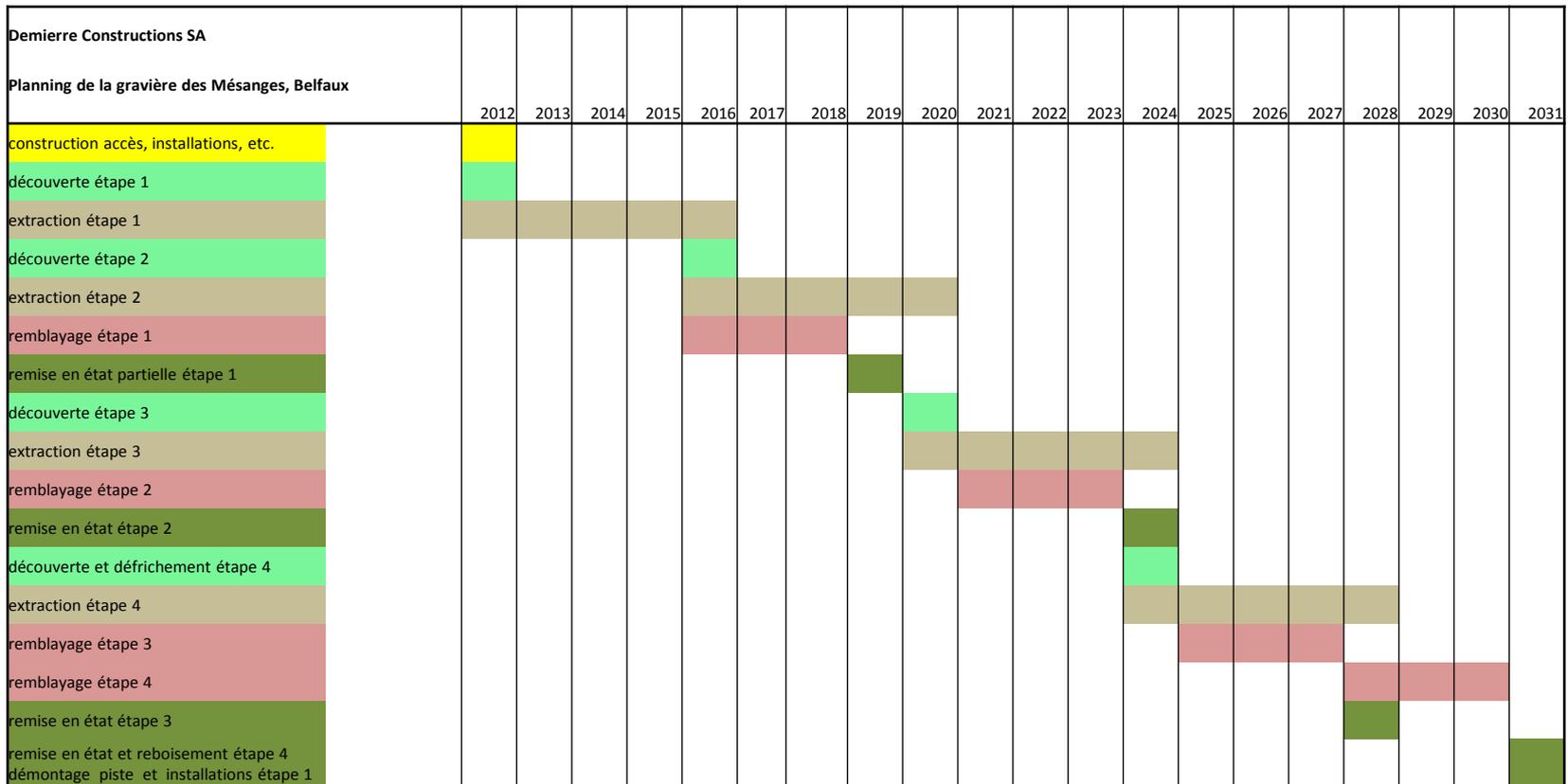
1. Le plan des étapes d'exploitation



Autorisation d'exploitation

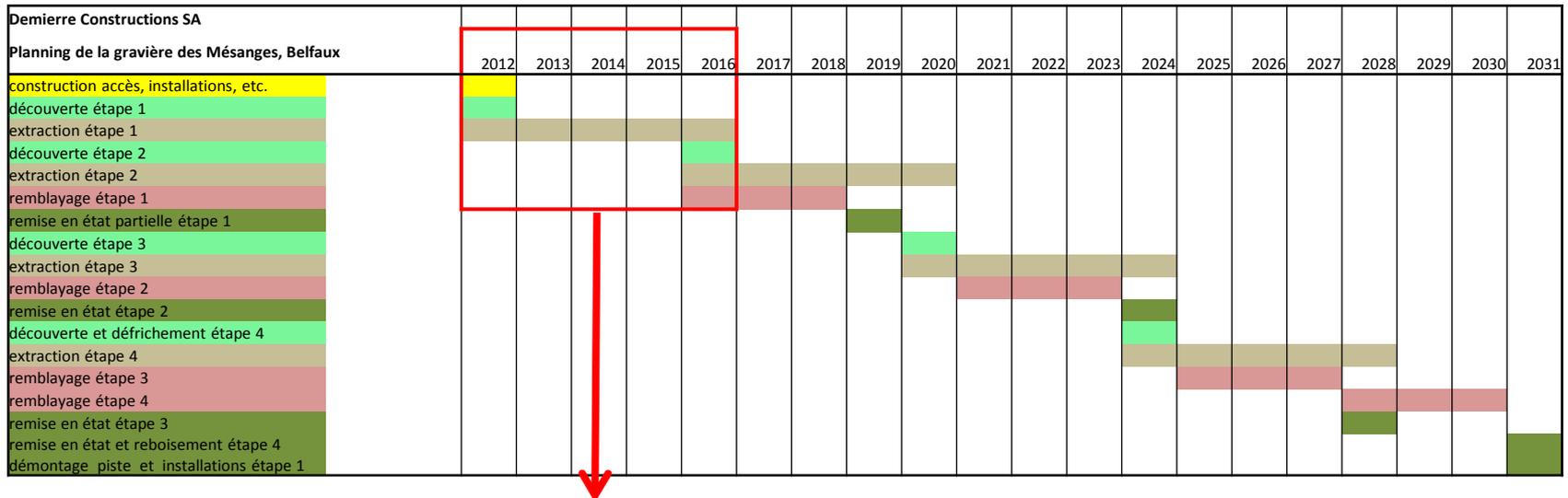
Contenu de la demande d'autorisation d'exploitation

2. Le calendrier d'exploitation



Autorisation d'exploitation

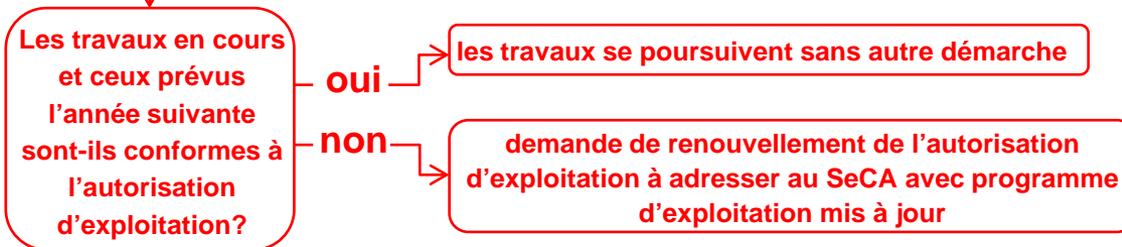
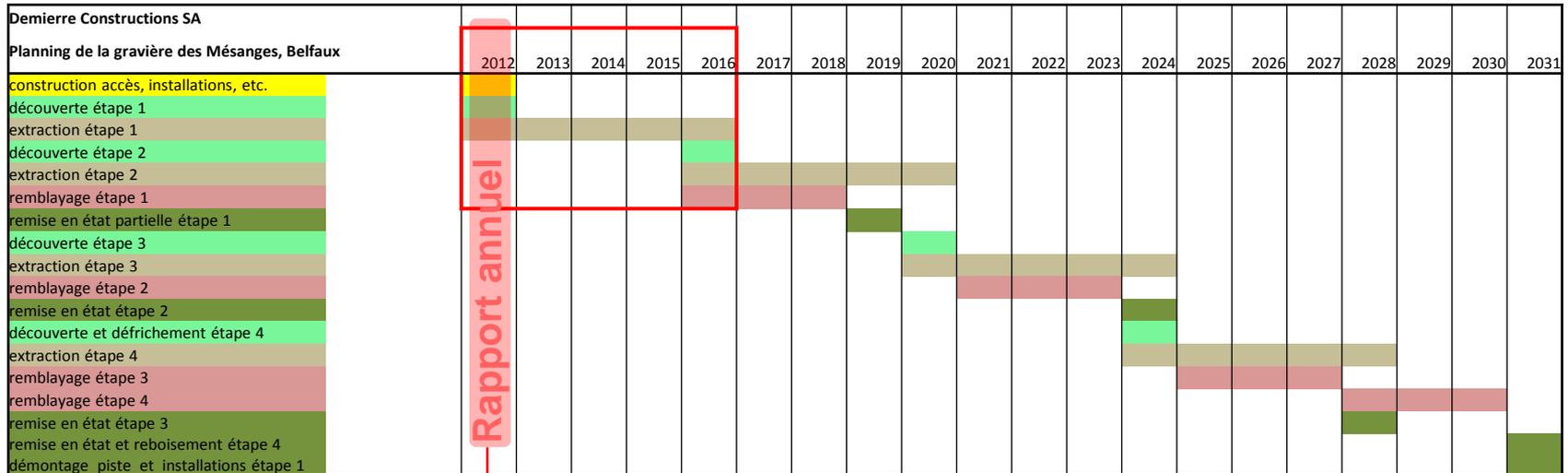
Fonctionnement de l'autorisation d'exploitation



**autorisation d'exploitation
délivrée par la DAEC pour 5 ans
pour les étapes 1 & 2
(notifiée la première fois avec le permis)
les garanties financières sont calculées
en fonction des étapes autorisées**

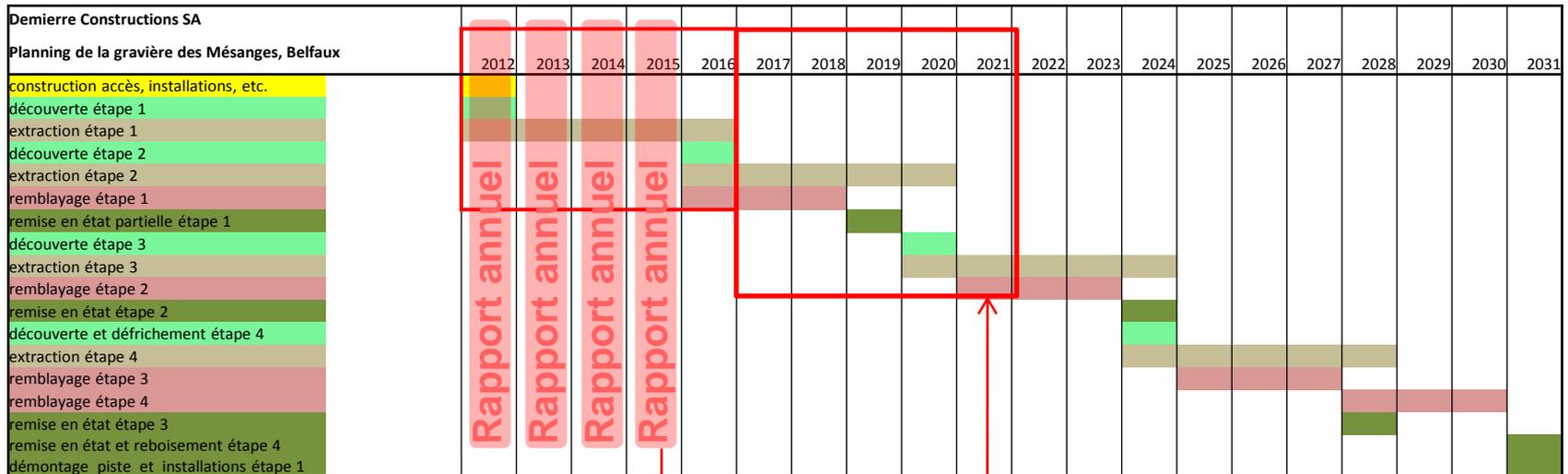
Autorisation d'exploitation

Fonctionnement de l'autorisation d'exploitation



Autorisation d'exploitation

Fonctionnement de l'autorisation d'exploitation



L'exploitant demande le renouvellement de l'autorisation d'exploitation au SeCA au plus tard 6 mois avant son échéance sur la base du programme d'exploitation mis à jour

la DAEC réexamine les garanties financières et renouvelle l'autorisation d'exploitation sur préavis des services concernés

Rapport annuel d'exploitation

**Généraliser et rationaliser la transmission
annuelle des données de suivi des
exploitations**

Rapport annuel d'exploitation

Généraliser la transmission annuelle des informations

Des exploitations très inégalement suivies...

- » rapport détaillé au SEn pour les décharges contrôlées,
- » rapport plus ou moins détaillé et complet à l'un ou l'autre service dans certains cas,
- » pas de rapport annuel

Rapport annuel d'exploitation

Généraliser la transmission annuelle des informations

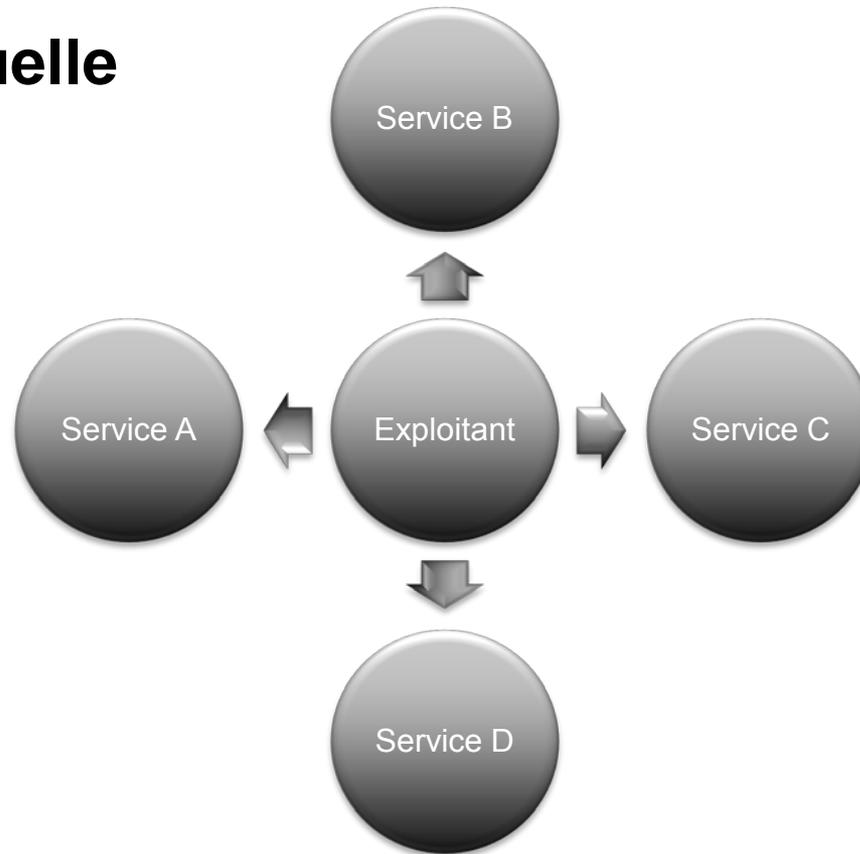
Objectif:

Assurer un suivi systématique de toutes les exploitations, quelles que soient les conditions de suivi particulières spécifiées dans les conditions du permis

Rapport annuel d'exploitation

Rationaliser la transmission annuelle des informations

Situation actuelle

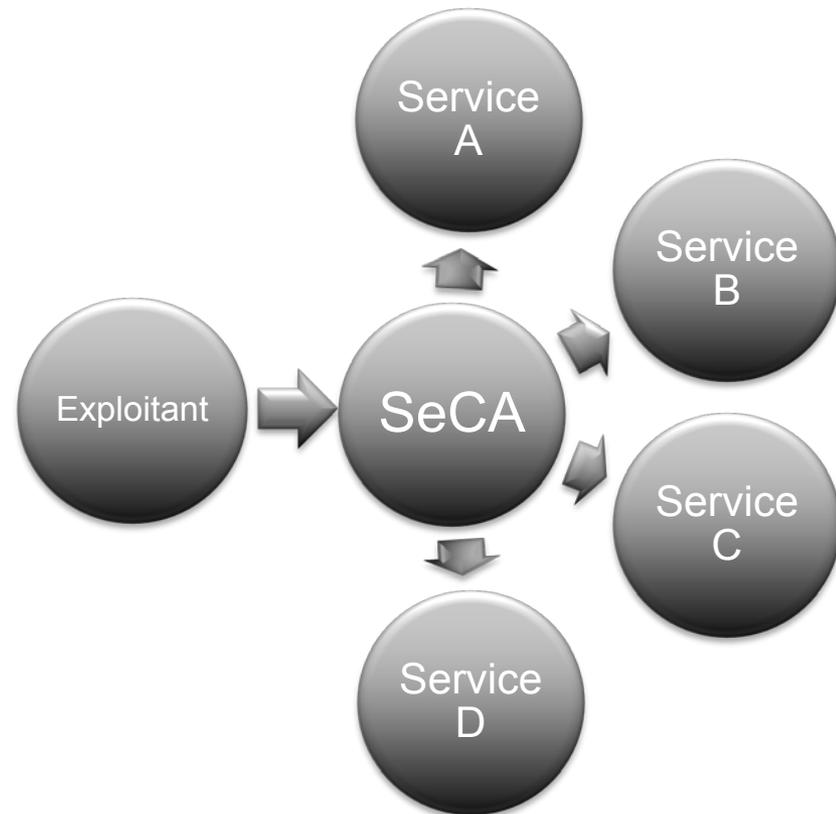


Rapport annuel d'exploitation

Rationaliser la transmission annuelle des informations

Objectif:

Regroupement des données de suivi autour d'un questionnaire annuel de base à transmettre 1 fois à un seul destinataire



Rapport annuel d'exploitation

Un questionnaire annuel standardisé

- **Facilitation** de la saisie et du renvoi de l'information à partir d'un formulaire électronique
- **Confidentialité** du traitement et du stockage des données
- **Rapidité** grâce à un formulaire prérenseigné par le canton sur la base des données de l'année précédente (dès 2013 pour les données 2012, selon les données fournies pour 2011)

Rapport annuel d'exploitation



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des constructions et de l'aménagement SeCA
Bau- und Raumplanungsamt BRPA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 13, F +41 26 305 36 16
www.fr.ch/seca

Aperçu du questionnaire annuel

RAPPORT ANNUEL D'EXPLOITATION (art. 162 LATeC) - 2011

1. INFORMATIONS SUR L'EXPLOITATION ET LE(S) PERMIS

1.1. Localisation de l'exploitation

Commune _____ Lieu-dit _____

1.2. Permis en vigueur pour l'exploitation

No de demande de permis	Date du permis

1.3. Détenteur du permis (requérant)

Raison sociale _____
Nom _____ Prénom _____
Rue et numéro _____
NPA _____ Commune _____
Téléphone _____ E-mail _____

Rapport annuel d'exploitation

1.5. Type d'exploitation et activités autorisées

Cocher les types d'activités exercées.

Type d'exploitation : Glaisière <input checked="" type="checkbox"/>	Type d'activités	Extraction <input checked="" type="checkbox"/>
		Remblayage <input checked="" type="checkbox"/>
		Lavage <input type="checkbox"/>
		Tri <input type="checkbox"/>
		Concassage <input type="checkbox"/>
		Centrale à béton <input type="checkbox"/>
		Activités liées au recyclage <input type="checkbox"/>

1.6. Autorisations à durée limitée

Autorisation d'exploitation 155 LATeC

Date de la dernière autorisation _____

Date d'échéance de la dernière autorisation _____

Autorisation d'aménager 25 OTD

Date de la dernière autorisation _____

Autorisation d'exploiter 27 OTD

Date de la dernière autorisation _____

Date d'échéance de la dernière autorisation _____

Autorisation(s) de défrichement

Date de l'autorisation _____

1.7. Rapports de suivi à annexer

Cocher les thématiques et indiquer le titre des rapports annuels spécifiques à annexer au présent questionnaire.

<input type="checkbox"/>	Air	_____
<input type="checkbox"/>	Bruit	_____
<input checked="" type="checkbox"/>	Eaux	_____
<input type="checkbox"/>	Forêt et faune	_____
<input checked="" type="checkbox"/>	Nature et paysage	_____
<input checked="" type="checkbox"/>	Sol et agriculture	_____
<input type="checkbox"/>	Autre	_____

2. ÉTAT DES TRAVAUX ET REMISE EN ÉTAT

2.1. État des travaux pour les étapes d'exploitation

Indiquer l'état des travaux. Dans la troisième colonne plusieurs "types de remise en état" peuvent être sélectionnés.

État des travaux	Type de remise en état prévue dans le permis	
Extraction et remblayage en cours	Restitution à l'agriculture	<input checked="" type="checkbox"/>
	Reboisement	<input checked="" type="checkbox"/>
	Autre (par ex. mesure en faveur de la nature)	<input checked="" type="checkbox"/>

3. EXTRACTION DE MATÉRIAUX

3.1. Type de matériaux extraits

Cocher les types de matériaux extraits.

Type de matériaux extraits	Sable et gravier (prédominance gravier)	<input type="checkbox"/>
	Sable et gravier (prédominance sable)	<input type="checkbox"/>
	Marne	<input type="checkbox"/>
	Roche pour granulats concassés	<input type="checkbox"/>
	Blocs d'enrochement / pierre de taille	<input type="checkbox"/>

3.2. Volume des matériaux utilisables

Fournir les volumes de matériaux utilisables. Volume demandé = volume total excavé - volume couverture (sols) - volume stériles.

Volume extrait dans l'année (m ³)	Volume estimé restant à extraire (m ³)
_____	_____

4. REMBLAYAGE DE MATÉRIAUX

4.1. Réception de boues

Cocher si des bacs de décantation des boues sont disponibles et spécifier la capacité de réception annuelle.

Bacs pour la décantation de boues	<input type="checkbox"/>
Capacité annuelle de réception de boues (m ³)	_____

4.2. Matériaux autorisés pour le remblayage

Matériaux d'excavation non pollués (ME)	<input checked="" type="checkbox"/>
Matériaux admissibles en DCMI (MI)	<input type="checkbox"/>
Matériaux admissibles en décharge bioactive (MB)	<input type="checkbox"/>

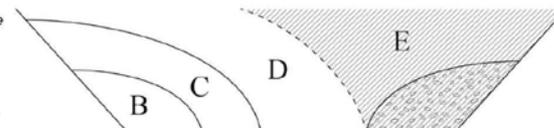
4.3. Remblayage de matériaux

B = Volume total remblayé avant l'année de ce rapport

C = Volume remblayé dans l'année

D = Volume immédiatement disponible

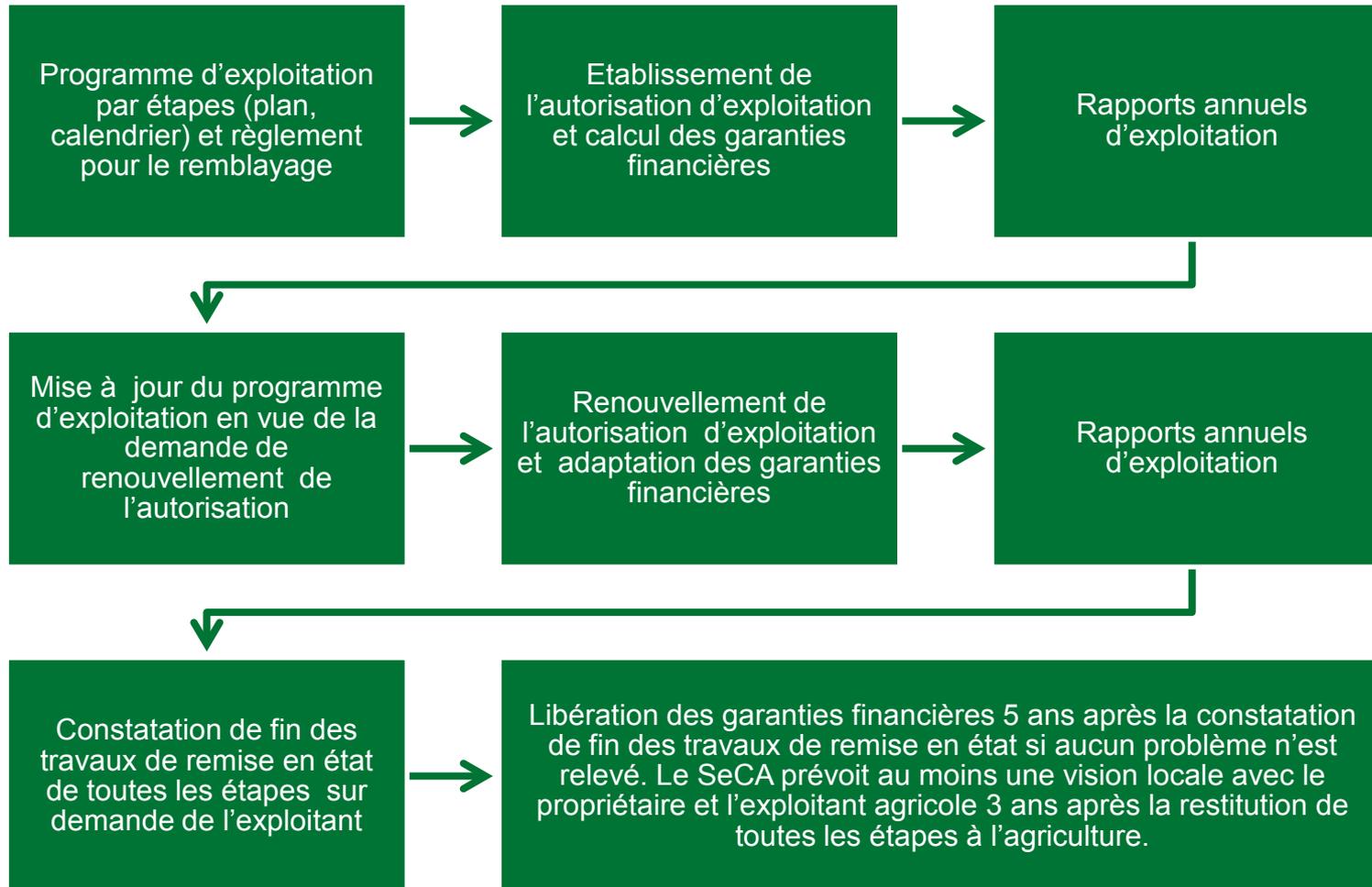
E = Volume non disponible immédiatement



Cocher les types de matériaux prévus pour le remblayage à l'aide des renseignements ci-dessus.

Matériaux à remblayer	B (m ³)	C (m ³)	D (m ³)	E (m ³)	E date prévue de disponibilité
ME					
MI					
MB					

Résumé du suivi des exploitations



Pour en savoir plus...

**Documentation disponible
sur le site internet du SeCA,
sous « Exploitation des matériaux »!**

Vous trouverez les liens utiles sur notre site sous:

<http://www.fr.ch/seca/fr/pub/documentation/documentation.htm>

Merci de votre attention!